



---

## Avis au public

### Concerne: Occupation d'élèves et d'étudiants pendant les vacances de Pentecôte et les vacances d'été 2019

La commune de Goesdorf se propose d'engager pendant les vacances scolaires de Pentecôte et les vacances d'été 2019 des élèves et étudiants âgés entre 16 et 18 ans.

Les demandes sont à adresser par écrit au collège échevinal de la commune de Goesdorf pour le **10 mai 2019** au plus tard.

Pour les élèves mineurs, la demande doit absolument être contresignée par un des parents.

Veillez noter qu'un formulaire de demande est disponible au secrétariat communal et sur notre site web ([www.goesdorf.lu](http://www.goesdorf.lu))

L'engagement, qui est limité pour 2019 à **1 semaine maximum**, est réservé aux élèves et étudiants habitant le territoire de la commune de Goesdorf, âgés entre 16 et 18 ans le jour de début du contrat, inscrits dans un établissement d'enseignement et suivant de façon régulière un cycle d'enseignement à plein temps. En cas d'un trop grand nombre de demandes pour une même période, une sélection aura lieu. Il est à remarquer que chaque élève/étudiant ne pourra être engagé que deux fois pour un travail de vacances auprès de la commune de Goesdorf.

Les prestations consistent en des travaux de nettoyage et d'entretien de moindre envergure et seront de 8 heures par jour et de 40 heures par semaine.

La rémunération est de 80% du salaire social minimum, gradué en raison de l'âge.

Pour des questions supplémentaires, prière de vous adresser au secrétariat communal (Tél. : 83 92 70)

Le Collège des bourgmestre et échevins,

Jean-Paul Mathay  
Bourgmestre

Claude Gilson  
Échevin

Marc Keilen  
Échevin

